

Bureau du Conseil privé

2023-2024

Plan ministériel

Le très honorable Justin Trudeau,
Premier ministre du Canada

Janice Charette,
Greffière du Conseil privé et
secrétaire du Cabinet



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada (2023)

Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Bureau du Conseil privé.

This publication is also available in English: Departmental Plan 2023–24

CP1-13F-PDF

ISSN 2371-7297

Table des matières

De la part du premier ministre	1
Aperçu de nos plans.....	5
Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques	7
Services internes : résultats prévus.....	14
Dépenses et ressources humaines prévues	17
Dépenses prévues.....	17
Ressources humaines prévues.....	19
Budget des dépenses par crédit voté.....	20
État des résultats condensé prospectif	20
Renseignements ministériels	21
Profil organisationnel	21
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	21
Contexte opérationnel.....	21
Cadre de présentation de rapports	22
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes	22
Tableaux de renseignements supplémentaires	22
Dépenses fiscales fédérales	23
Coordonnées de l'organisation.....	23
Annexe : définitions.....	24
Notes en fin d'ouvrage	28

De la part du premier ministre

Je suis heureux de présenter le plan ministériel 2023-2024 du Bureau du Conseil privé.

Ce plan énonce les activités et les priorités du Bureau du Conseil privé pour l'année à venir, alors que ce dernier continue d'aider le gouvernement du Canada à obtenir des résultats concrets et positifs et à bâtir un avenir meilleur pour tous les Canadiens.

Bien que le Canada ait connu l'une des relances économiques les plus fortes parmi les pays du G7, les Canadiens sont aujourd'hui confrontés aux répercussions de l'inflation mondiale, qui a entraîné une hausse du coût de la vie. Au cours de la dernière année, nous avons pris des mesures importantes pour rendre la vie des Canadiens plus abordable, créer de bons emplois pour la classe moyenne et bâtir une économie centrée sur le bien-être de tous. Cela comprend le travail que nous faisons actuellement pour aider tous les Canadiens à avoir un chez-soi sûr et abordable et pour offrir aux familles partout au pays des services de garde à 10 \$ par jour en moyenne d'ici 2026. En 2022, nous avons adopté une loi visant à apporter un soutien à ceux qui en ont le plus besoin, au moment où ils en ont le plus besoin. Nous avons notamment doublé le crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS) pendant six mois, offert un supplément de 500 \$ dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement et fourni des soins dentaires aux enfants de moins de 12 ans qui n'ont pas d'assurance dentaire. De plus, nous avons bonifié l'Allocation canadienne pour les travailleurs, instauré 10 jours de congé de maladie payés pour les travailleurs sous réglementation fédérale et accueilli des milliards de dollars d'investissements pour la fabrication de véhicules électriques ici même au Canada, de l'extraction des minéraux critiques à la fabrication de véhicules et de bornes de recharge, pour ne donner que quelques exemples. À l'aube de 2023, nous continuerons d'être là pour les gens quand ils en ont le plus besoin.

Notre système de soins de santé publique universel est un élément central de l'identité canadienne. Il repose sur la promesse que, peu importe votre lieu de résidence ou vos revenus, vous serez toujours en mesure d'obtenir les soins médicaux dont vous avez besoin. Toutefois, à l'heure actuelle, notre système de soins de santé ne tient pas cette promesse. C'est pourquoi le gouvernement du Canada augmente les investissements en santé de 198,6 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années afin d'améliorer les soins de santé pour les Canadiens. Grâce à ces investissements, nous appuierons les provinces et les territoires dans les efforts qu'ils déploient pour éliminer les arriérés et soutenir les travailleurs de première ligne sur qui repose notre système de soins de santé; nous donnerons à tous les Canadiens l'accès à une équipe de soins de santé primaires ainsi qu'à des services de qualité en matière de santé mentale et de toxicomanie pour favoriser leur bien-être; et nous veillerons à ce que les patients puissent



accéder aux renseignements contenus dans leur propre dossier médical et bénéficier de leur partage entre les professionnels de la santé dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Le Canada est un chef de file mondial dans les domaines de la conservation de la nature et de la lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi, l'an dernier, nous avons répondu à l'appel en accueillant la COP15 à Montréal afin de favoriser la prise de mesures ambitieuses pour protéger la nature. Nous avons également travaillé avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones et le secteur privé pour nous aider à atteindre l'objectif du Canada de créer une économie carboneutre d'ici 2050. À l'avenir, nous continuerons d'accélérer nos efforts pour contrer les changements climatiques et en atténuer les effets ainsi que pour protéger l'environnement et bâtir une planète saine pour les générations futures. Qu'il s'agisse de mettre un prix sur la pollution, de protéger davantage d'espaces naturels ou de fabriquer plus de véhicules électriques au Canada, nous continuerons de réaliser de véritables progrès pour bâtir une économie propre tout en protégeant les paysages dont les Canadiens sont si fiers, et avec raison.

Le travail que nous effectuons avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis sur la voie commune de la réconciliation se poursuit. Nous continuerons à être guidés par nos partenaires autochtones à mesure que nous nous attaquerons aux problèmes systémiques découlant de notre passé colonial. Au cours de la prochaine année, nous poursuivrons nos efforts pour renforcer nos relations et assurer la sécurité et la santé des communautés autochtones. Cela comprend les efforts soutenus que nous déployons pour combler les lacunes en matière de logement chez les Autochtones, garder les enfants autochtones dans leurs familles et leurs communautés et créer des possibilités économiques. Nous continuerons de nous attaquer à la tragédie persistante des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, de soutenir le parcours de guérison des Survivants des pensionnats et de mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. En tant que Canadiens, il est de notre responsabilité commune de veiller à ce que les droits des peuples autochtones du Canada soient pleinement reconnus, respectés et protégés.

Les relations qu'entretient le gouvernement du Canada avec les partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones sont plus importantes que jamais, au moment où nous rebâtitons un pays plus fort, plus inclusif et plus résilient. Nous sommes impatients d'approfondir ces relations au cours des prochains mois afin de faire progresser les priorités mentionnées ci-dessus – et d'autres priorités communes allant de l'infrastructure aux soins de santé – au profit des Canadiens d'un océan à l'autre. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions réaliser des progrès dans les dossiers qui comptent le plus pour les Canadiens, et je continuerai de me fier aux conseils du Bureau du Conseil privé pour renforcer ces relations.

Sur la scène mondiale, le Canada continuera de travailler avec ses alliés et ses partenaires internationaux pour soutenir l'Ukraine et exiger que la Russie rende des comptes pour son invasion injustifiable et illégale. Face à cette agression, nous resterons fermes dans notre engagement à faire

progresser la paix, la démocratie et la primauté du droit, à protéger les droits de la personne et à exiger des comptes de ceux qui bafouent les fondements de notre démocratie. Tandis que nous renforcerons nos relations avec nos partenaires du monde entier, nous continuerons également d'aider les populations les plus vulnérables et de promouvoir la santé, le bien-être et l'autonomie des femmes et des filles, qui sont touchées de manière disproportionnée par les crises et les catastrophes humanitaires. Cela comprend les efforts que nous déployons pour favoriser la réunification des familles grâce au système d'immigration du Canada et à notre programme de réinstallation des réfugiés de calibre mondial.

Alors que nous continuons de progresser, je tiens à remercier tous les fonctionnaires du Bureau du Conseil privé et de l'ensemble du gouvernement du Canada pour leur dévouement, leur travail acharné et leur engagement. Sans les efforts de chacun d'entre vous, nous n'aurions pas pu réaliser les progrès accomplis jusqu'ici et nous ne serions pas en mesure de mener à bien le travail qu'il reste à faire. Ensemble, nous continuerons de bâtir un environnement de travail sain et inclusif, exempt de racisme, de harcèlement et de discrimination. Nous continuerons également de promouvoir l'accessibilité en milieu de travail et d'accroître la diversité au sein de la fonction publique fédérale. En 2023-2024, notre fonction publique de classe mondiale continuera d'offrir les meilleurs programmes et services qui soient à tous les Canadiens.

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada

Aperçu de nos plans

Le Bureau du Conseil privé (BCP) permet de mettre en œuvre de façon cohérente et uniforme les décisions du Cabinet à l'échelle du gouvernement en faisant fonctionner son système de prise de décision, en établissant l'orientation stratégique générale, en donnant des conseils sur la nomination des hauts fonctionnaires, en favorisant des relations intergouvernementales efficaces et en gérant les défis stratégiques particuliers que le gouvernement doit relever. Le gouvernement en place peut ainsi réaliser ses priorités au profit de tous les Canadiens.

En 2023-2024, le BCP continuera à soutenir le premier ministre et le Cabinet pour faire avancer les priorités du gouvernement comme suit :

Conseiller, de manière non partisane, le premier ministre, la vice-première ministre et ministre des Finances, les ministres du portefeuille, le Cabinet ainsi que ses comités sur les questions d'envergure nationale et internationale. Le Ministère doit :

- Soutenir le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet sur les possibilités et les défis stratégiques auxquels le pays doit donner suite, de l'agriculture à la fabrication et aux ressources naturelles en passant par les technologies propres, les services à large bande et les soins de santé.
- Continuer à travailler avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour élaborer et faire progresser des politiques économiques et sociales qui favorisent l'innovation, le perfectionnement des compétences et la croissance de la classe moyenne, et accélèrent la relance sociale et en matière de santé, ainsi que la reprise économique après la pandémie.
- Soutenir les efforts qui viseront à moderniser les accords commerciaux internationaux tout en continuant à lutter contre les changements climatiques et à protéger l'environnement.
- Collaborer avec d'autres ministères fédéraux afin de soutenir les Canadiens et leurs familles confrontés à la hausse du coût de la vie, en déployant des mesures de soutien financier ciblées et responsables sur le plan budgétaire.
- Travailler avec d'autres ministères fédéraux et organismes centraux pour soutenir la mise en œuvre opportune de services gouvernementaux de haute qualité, efficaces, accessibles et qui facilitent la vie des Canadiens.
- Soutenir le premier ministre, la vice-première ministre et ministre des Finances, le Cabinet ainsi que ses comités dans les efforts de réconciliation avec les peuples autochtones, y compris la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, et la réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux afin de formuler et de fournir des conseils en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, ainsi que des

évaluations pertinentes du renseignement, afin de promouvoir les valeurs, la sécurité nationale et les intérêts mondiaux du Canada.

- Fournir des conseils et un soutien aux ministres du portefeuille du BCP dans l'accomplissement des engagements de leur mandat, y compris ceux liés aux affaires intergouvernementales, aux institutions démocratiques, à la protection civile et à l'appareil gouvernemental.

Assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour contribuer à la mise en œuvre du programme du gouvernement. Le Ministère doit :

- Fournir des mises à jour régulières et opportunes au premier ministre et au Cabinet sur la réalisation des principales priorités et faciliter la détermination et la résolution des problèmes de mise en œuvre afin de garantir des progrès et des résultats concrets pour les Canadiens.
- Soutenir les travaux du Cabinet et de ses comités, tout en veillant à ce que les propositions et les conseils présentés aux ministres du Cabinet soient de haute qualité et tiennent compte de l'ensemble des points de vue des ministères et de la fonction publique, notamment l'analyse de l'égalité entre les sexes, de la diversité et de la qualité de vie, des considérations intergouvernementales et de celles liées à la mise en œuvre centrée sur le client.
- Promouvoir les principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans le système de nominations faites par le gouverneur en conseil.

Promouvoir une fonction publique efficace, inclusive et innovante. Le Ministère doit :

- Continuer à faire avancer la vision d'une fonction publique de classe mondiale outillée pour servir le Canada et la population canadienne, aujourd'hui et à l'avenir.
- Travailler avec les ministères fédéraux, les organismes centraux et les communautés fonctionnelles et horizontales pour maintenir et accélérer l'élan de l'*Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale*, et se pencher sur la meilleure façon de soutenir une nouvelle approche du renouvellement de la fonction publique, fondée sur les leçons retenues de la pandémie.

Pour de plus amples renseignements sur les plans du BCP, consultez la section « Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent plan.

Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques

Servir le premier ministre et son Cabinet

Description

Offrir des analyses, des avis et du soutien au premier ministre et aux ministres du portefeuille, y compris des conseils et des renseignements impartiaux provenant de toute la fonction publique à la suite de consultations et de collaboration avec des sources internationales et nationales des secteurs public et privé.

Agir comme secrétariat du Cabinet et de ses comités, ce qui comprend la gestion du système décisionnel du Cabinet, la coordination des propositions de politiques des ministères au Cabinet, des services de calendrier et de soutien pour les rencontres du Cabinet et de ses comités, la progression du programme du gouvernement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, et la prestation de services administratifs au Cabinet du premier ministre, aux ministres du portefeuille et aux commissions d'enquête.

Assurer la direction et le renouvellement de la fonction publique afin de formuler des avis au gouvernement, de mettre en œuvre son programme et d'offrir des services et des résultats pour la population.

Faits saillants de la planification

Le BCP a pour mission d'aider le gouvernement à réaliser ses priorités en lui fournissant des renseignements, des analyses et des conseils d'experts de haute qualité, et en apportant un soutien opérationnel au Cabinet et à ses comités.

En collaboration avec d'autres ministères et organismes, le BCP continuera à faire progresser le programme du gouvernement pour la fonction publique et à appuyer la greffière du Conseil privé dans son rôle de chef de la fonction publique.

En 2023-2024, le BCP a pour objectif de faire ce qui suit :

Appuyer les priorités du gouvernement par des analyses et des conseils d'experts

- Fournir des conseils et un soutien sur les questions en matière de relations intergouvernementales au premier ministre, à la vice-première ministre et ministre des Finances, au ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, au lieutenant du Québec, ainsi qu'au Cabinet et à ses comités afin de renforcer les partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les municipalités et les partenaires, collectivités et gouvernements autochtones afin de concrétiser les priorités du gouvernement du Canada.
- Fournir des conseils et un soutien au premier ministre, à la vice-première ministre et ministre

des Finances et au ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, au Cabinet et à ses comités sur des questions liées au commerce intérieur, afin d'améliorer le commerce dans tout le Canada et de collaborer avec les provinces et les territoires pour réduire les obstacles nationaux au commerce.

- Appuyer et faire progresser les politiques et programmes économiques et de développement régional visant à assurer la position compétitive du Canada et à créer des emplois bien rémunérés dans tous les secteurs industriels ainsi que les régions, ceci tout en assurant une croissance durable et responsable, ainsi que la rentabilité des investissements gouvernementaux.
- Appuyer et faire progresser les politiques sociales qui favorisent le perfectionnement des compétences et l'éducation, et contribuent à faire avancer la diversité et les possibilités d'une participation accrue et plus inclusive au marché du travail.
- Collaborer avec les provinces, les territoires, les municipalités, et d'autres ministères et organismes fédéraux pour faire avancer les grandes priorités gouvernementales.
- Soutenir le premier ministre, la vice-première ministre et ministre des Finances dans le renouvellement des relations avec les peuples autochtones, notamment en continuant à collaborer avec les ministères d'appui sur les lois, les accords et les politiques visant à soutenir la réconciliation, la reconnaissance des droits et une plus grande autodétermination.
- Fournir des conseils en matière économique et budgétaire au premier ministre, dans le contexte d'évolution de l'économie au sortir de la pandémie, afin d'accroître la capacité économique du Canada grâce à des investissements visant à créer des emplois et à stimuler la croissance à long terme, et permettre ainsi d'assurer des conditions de vie meilleures pour davantage de Canadiens.
- Collaborer avec d'autres ministères et organismes pour mesurer l'état d'avancement des principaux engagements et priorités du gouvernement, organiser des réunions de suivi, déterminer les défis en matière de mise en œuvre et fournir des analyses à l'appui, et aider à trouver des solutions aux difficultés qui se présentent.
- Continuer à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques, notamment en soutenant une action climatique intégrée et horizontale au sein du BCP et dans l'ensemble du gouvernement du Canada, afin de réduire les émissions de 40 % à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et de préparer le terrain pour la carboneutralité en 2050.
- Donner des conseils et produire des analyses, notamment par l'intermédiaire du conseiller en matière de politique étrangère et de défense auprès du premier ministre, afin de promouvoir la participation et les intérêts internationaux du Canada, notamment en ce qui concerne la paix et la sécurité, le commerce international et le développement, ainsi que la promotion de valeurs fondamentales comme la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Assurer la sûreté et la sécurité du Canada et promouvoir un gouvernement équitable, ouvert et diversifié

- Veiller à ce que le BCP ait la capacité de régler les priorités urgentes, notamment les événements et les dossiers de nature imprévisible et aux répercussions considérables, et qui exigent un accroissement important des capacités, des approches multidisciplinaires et une coordination centralisée.
- Par l'intermédiaire du conseiller à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre, continuer à travailler avec d'autres ministères et organismes pour préparer des évaluations stratégiques afin de fournir au premier ministre et au Cabinet une perspective pangouvernementale sur les questions de sécurité nationale.
- Assurer une meilleure coordination horizontale des priorités du gouvernement en matière de gestion des urgences, y compris la préparation à une pandémie, en offrant un soutien spécialisé au premier ministre, au président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre de la Protection civile, au ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, et au Cabinet;
- Continuer à assurer la coordination efficace des services de sécurité nationale et de renseignement, et conseiller le premier ministre sur les incidents et les initiatives liés à la sécurité nationale et d'autres incidents et crises ayant des répercussions importantes sur la sécurité nationale et la gestion des urgences.
- Coordonner, élaborer et mettre en œuvre des mesures pangouvernementales destinées à lutter contre la désinformation afin de faire avancer les initiatives visant à sauvegarder la démocratie et le système électoral du Canada.
- Continuer à appuyer le gouvernement dans son engagement en faveur d'un processus ouvert et fondé sur le mérite pour les nominations par le gouverneur en conseil qui reflète la diversité du Canada.
- Fournir une coordination centralisée afin de régler les priorités urgentes, notamment les événements et les dossiers de nature imprévisible et aux répercussions considérables qui affectent plusieurs ministères et exigent une coordination centralisée.

Appuyer le leadership et le renouvellement de la fonction publique

- Favoriser le renouvellement de la fonction publique en continuant d'être à l'écoute des employés de l'ensemble de la fonction publique afin de soutenir leurs efforts pour concrétiser le renouvellement dans leurs organisations et leurs collectivités; et en soutenant de nouveaux modèles de travail à l'échelle de la fonction publique, y compris le modèle de travail hybride.
- Promouvoir un environnement de travail sain, exempt de racisme, de harcèlement et de discrimination, et continuer à accélérer les efforts visant à favoriser une plus grande diversité et une meilleure inclusion, ainsi qu'une sensibilisation accrue à l'importance de la santé mentale,

et à faire progresser l'accessibilité du lieu de travail.

- Améliorer les résultats pour les Canadiens en aidant les ministères et les organismes à mettre en œuvre de manière efficace des approches en matière de politiques et de programmes axées sur les résultats (p. ex., prix pour avoir relevé un défi, sciences comportementales), dans des domaines prioritaires clés comme la santé publique et l'action climatique.

Analyse comparative entre les sexes plus

Depuis 2018, le gouvernement prend en compte, par le truchement de la *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes*, les impacts sur les sexes et la diversité dans le processus budgétaire, et a lancé un nouveau Cadre des résultats relatifs aux sexes pour orienter la prise de décision du gouvernement et mesurer les progrès du Canada dans la réalisation d'une plus grande égalité des sexes. L'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) est une composante obligatoire des mémoires au Cabinet depuis 2016. Ainsi, en 2023-2024, le BCP continuera à examiner l'ACS Plus dans les mémoires au Cabinet. Il continuera également de conseiller la greffière du Conseil privé, le premier ministre et le Cabinet sur les questions liées à l'ACS Plus.

Le BCP continuera à utiliser l'outil analytique de l'ACS Plus pour prendre en compte les diverses répercussions des initiatives gouvernementales sur les communautés méritant l'équité dans les propositions politiques et le travail ministériel à plus grande échelle. En 2023-2024, le BCP continuera à renforcer les capacités grâce au travail continu d'un réseau ACS Plus interne au sein du Ministère. Le BCP poursuivra également l'élaboration d'outils et de directives sur l'ACS Plus et terminera un cadre ministériel portant sur l'ACS Plus.

En outre, à l'aide du centre de liaison de l'ACS Plus, le BCP continuera à assurer la participation de Femmes et Égalité des genres Canada, du ministère des Finances du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour renforcer la mise en œuvre et le perfectionnement de l'ACS Plus en ce qui a trait aux documents du Cabinet.

Innovation

En 2023-2024, l'innovation au sein du BCP se poursuivra à travers la mise en œuvre des volets, des projets et des initiatives du programme emblématique des défis d'Impact Canada avec les ministères partenaires afin de générer des solutions dans les domaines suivants : [prévention du diabète](#), [réduction des déchets alimentaires](#), [alimentation](#) et [soins de santé dans l'espace lointain](#), [accessibilité des logements](#), [logement autochtone](#), [intervention en cas de déversement d'hydrocarbures](#), et réduction des répercussions des [déchets plastiques](#)¹. Les nouveaux domaines de défi comprendront ce qui suit : accélérer l'utilisation des défis pour les technologies d'exploration et d'utilisation de l'espace en partenariat avec l'Agence spatiale canadienne; un défi de réduction du méthane pour aider le Canada à réaliser ses objectifs en matière d'émissions de méthane, en partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les initiatives qui visent à soutenir l'action climatique continueront à fournir des renseignements et des données probantes pour le processus stratégique et seront également élargies pour englober

la conception et la mise en œuvre d'interventions sur le terrain afin de mettre à l'essai les changements concrets des nouvelles solutions sur les résultats comportementaux ciblés dans des contextes réels (p. ex., des essais contrôlés randomisés sur le terrain et d'autres essais quasi-expérimentaux). En outre, le programme de recherche en sciences comportementales continuera d'être élargi et appliqué afin de satisfaire à d'autres priorités gouvernementales. Il s'agira notamment d'un nouveau programme de recherche sur les communications publiques fondées sur le comportement mené en partenariat avec le Bureau de la collectivité des communications du BCP, et d'une pratique de recherche évolutive portant sur les facteurs de stress qui sapent la confiance du public à l'égard du gouvernement (notamment la désinformation) afin d'optimiser la mise en œuvre des politiques au Canada. Impact Canada continuera à évaluer l'incidence de ses projets afin de mesurer les résultats sociaux, économiques et environnementaux, et de garantir que les interventions novatrices offrent une valeur publique et soient menées de manière efficace et rentable. Cela comprendra la poursuite du travail quasi-expérimental entrepris avec Statistique Canada sur l'utilisation des données fiscales accessibles par l'intermédiaire de l'Environnement de fichiers couplables afin de déterminer qui participe aux défis d'Impact.

Principaux risques

Dans le contexte d'un environnement opérationnel dynamique et évolutif, notamment des intérêts complexes et changeants d'intervenants multiples, le BCP continuera à surveiller de près les changements dans les conditions économiques et sociales nationales et mondiales, y compris les événements mondiaux inattendus (p. ex. les conflits, les catastrophes naturelles et les menaces émergentes pour la santé du public).

Dans le cadre de son Profil de risque ministériel, le BCP a identifié les principaux risques qui pourraient avoir un impact sur la réalisation de son mandat. Ces risques sont centrés autour de questions telles que la cybersécurité et la gestion de l'information; l'augmentation de l'horizontalité, de la complexité et de la portée du travail effectué au sein du BCP; et le recrutement et maintien en poste des employés.

La surveillance ainsi que des mesures d'atténuation des risques continues sont prévues au sein du BCP. Le ministère continuera de gérer efficacement ses risques existants et émergents grâce à la collaboration, à la mobilisation et à l'échange de conseils d'experts et de pratiques exemplaires avec d'autres ministères et organismes fédéraux, gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des intervenants, des partenaires communautaires et des homologues internationaux.

En tirant parti de la technologie et en mettant en œuvre des plans de sécurité et de continuité des activités efficaces, le BCP, en sa qualité d'organisme central, de ministère chargé de l'établissement de politiques et d'organisme axé sur le savoir, sera en mesure de tirer parti des possibilités tout en répondant aux effets négatifs éventuels sur la capacité du gouvernement à protéger et à promouvoir les intérêts nationaux et internationaux du Canada et de les atténuer.

Résultats prévus pour la responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Servir le premier ministre et son Cabinet, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2023-2024*.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible
Les priorités du gouvernement sont réalisées	Effectuer un sondage auprès des présidents des comités du Cabinet afin de savoir s'ils se sentent adéquatement soutenus pour les réunions, et s'ils estiment que le temps qu'ils ont passé au sein du comité a été efficacement dédié aux priorités gouvernementales et aux affaires urgentes	La première année serait une année de référence	Mars 2024
Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité	Pourcentage des ministres du Cabinet qui indiquent que les MC comprennent une analyse de l'ACS Plus satisfaisante	Rétroaction de plus de 50 % des ministres ou cabinets ministériels, 80 % de satisfaction globale envers les services	Mars 2024
	Pourcentage de ministres du Cabinet qui sont satisfaits des services et des conseils reçus du Bureau du Conseil privé	Rétroaction de plus de 50 % des ministres ou cabinets ministériels, 80 % de satisfaction globale envers les services	Mars 2024
Assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour contribuer à la mise en œuvre du programme du gouvernement	Les décrets sont mis à la disposition du public sans délai, conformément à la Loi sur les textes réglementaires.	A- 95 % des décrets sont publiés dans le répertoire Web des décrets du BCP dans un délai de trois (3) jours ouvrables B- 95 % des demandes de renseignements du public sont traitées dans un délai de trois (3) jours ouvrables	Mars 2024
	Pourcentage de documents officiels du Cabinet soumis par les ministères au Service du système des dossiers du Cabinet (SSDC), conformément aux directives pour la rédaction des mémoires au Cabinet	80 %	Mars 2024
Les priorités relatives au renouvellement de de la fonction publique sont réalisées	Pourcentage des employés qui estiment que leur milieu de travail est sain sur le plan psychologique	Augmentation	Mars 2024
	Pourcentage des employés qui estiment que leur ministère ou organisme met en œuvre des activités et des pratiques qui favorisent la diversité, l'inclusion et la lutte contre le racisme**	Augmentation année après année	Mars 2024

*S'inscrivant dans le cadre du processus du plan ministériel de 2023-2024, le BCP a procédé à un examen approfondi et complet de tous ses résultats ministériels actuels, indicateurs et cibles connexes. L'objectif était d'assurer que les indicateurs de résultat tiennent compte des priorités du ministère et peuvent aider à expliquer de façon plus significative, plus cohérente et mieux contextualisée le rendement du BCP. Lorsque les indicateurs révisés seront

approuvés, ils seront par la suite utilisés pour mettre à jour le Cadre ministériel des résultats (CMR) officiel du BCP, dans le cadre du processus établi de modification mené sous l'égide du Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Cet indicateur utiliserait comme source de données toutes les questions relatives à la diversité et à l'inclusion et à la lutte contre le racisme du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) et déterminerait si, de façon générale, il y a eu augmentation en faisant la somme de toutes les « réponses les plus positives ou les moins négatives ».

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du BCP sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱ.

Dépenses budgétaires prévues pour Servir le premier ministre et son Cabinet

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle, servir le premier ministre et son Cabinet, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires, 2023-2024 (inscrites au budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
107 545 801	107 545 801	102 287 674	102 782 968

Ressources humaines prévues pour Servir le premier ministre et son Cabinet

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2023-2024 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2025-2026
652	652	656

On prévoit que les dépenses diminueront de 5,3 millions de dollars (5 %) en 2024-2025 par rapport à 2023-2024. Cette diminution prévue des dépenses est principalement attribuable à la fin du financement provenant de l'achèvement de l'Enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse et de la Commission sur l'état d'urgence en 2023-2024. Les dépenses de 2024-2025 à 2025-2026 devraient être relativement stables.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du BCP sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Grâce à leurs efforts continus de modernisation, les services internes ministériels fourniront des services efficaces et opportuns à l'appui des priorités du BCP.

En 2023-2024, le BCP continuera à :

- Promouvoir la diversité de l'effectif, y compris des outils d'analyse de données et de données ventilées afin de déterminer les tendances, les lacunes et les possibilités, et de renforcer la représentation des groupes visés par l'équité en emploi.
- Assurer une gouvernance efficace des ressources financières, humaines et liées à l'information.
- Travailler avec des partenaires gouvernementaux (y compris le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Services partagés Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, etc.) pour soutenir les initiatives horizontales, y compris le *Modèle de travail hybride commun pour la fonction publique fédérale*, et l'*Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale*.
- Améliorer la disponibilité et le soutien à l'égard des technologies de communication sécurisée pour les hauts fonctionnaires de l'ensemble du gouvernement.
- Réduire l'arriéré des demandes d'accès à l'information.
- Mettre en œuvre les engagements annuels liés au plan d'accessibilité du BCP.

Planification de la diversité et de l'inclusion au sein du BCP

En 2021, la greffière du Conseil privé a lancé l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion. Il est essentiel que le BCP démontre du leadership pour faire progresser l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme au sein du BCP et à travers la fonction

publique fédérale. Le ministère reconnaît l'importance d'accroître la représentation au sein du groupe des cadres étant donné que ces postes constituent les groupes de la relève pour les postes vacants de sous-ministres.

Depuis le lancement de l'Appel à l'action en janvier 2021 et depuis le 31 décembre 2022, il y a eu une augmentation, pour la catégorie des cadres, au niveau de la représentation des minorités visibles (de 10,1 % à 20,2 %), des peuples autochtones (de 0 % à 2,4 %), des personnes handicapées (de 2,5 % à 6,0 %), et des femmes (de 53,2 % à 57,1 %).

En 2023-2024, ces améliorations seront les bases sur lesquelles le BCP se fondera pour poursuivre ses efforts visant à assurer l'établissement d'un effectif plus diversifié et représentatif, notamment en faisant le suivi des données et de la représentation d'équité en matière d'emploi, en effectuant des analyses supplémentaires sur les domaines d'intérêt comme les renseignements ventilés par sous-groupes, et en faisant la promotion de l'auto-identification.

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'effectif du BCP est représentatif de la population canadienne	Pourcentage de représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi (minorités visibles*, peuples autochtones, femmes et personnes handicapées) dans la catégorie de la direction (EX) au sein du BCP	Égal ou supérieur au plus récent taux de disponibilité dans la population active, ou amélioration par rapport à l'année précédente (si le résultat n'est pas égal au taux de disponibilité dans la population active)	Mars 2024

*La mesure de cet indicateur sera étendue aux cadres pour les groupes d'équité en matière d'emploi des noirs et des personnes de couleur lorsque l'information sur la disponibilité dans la population active pour ces groupes sera publiée.

Planification de l'attribution des marchés aux entreprises autochtones

Dans le cadre de la phase I, le BCP continuera d'appuyer l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard d'un approvisionnement auprès des entreprises autochtones d'au moins 5 %. Afin d'atteindre l'objectif de 6 % fixé pour 2023-2024, le Ministère utilisera divers marchés réservés volontaires, établis au début de l'exercice, ainsi que la passation de marchés habituelle avec des entreprises autochtones inscrites. Le BCP veillera également à communiquer clairement son engagement à l'échelle du ministère à participer dès le début à des initiatives d'approvisionnement et à poursuivre la formation des achats en matière d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones.

Description du champ de déclaration de 5 %	Pourcentage de réalisation, 2021-2022	Cible visée pour 2022-2023	Cible prévue pour 2023-2024
Pourcentage total de marchés passés avec des entreprises autochtones	S.O.	5 %	6 %

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présent, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires, 2023-2024 (inscrites au budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
103 391 638	103 391 638	103 069 350	103 779 797

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présent, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour fournir ses services internes au cours de l'exercice 2023-2024 et des deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2025-2026
657	655	655

Dépenses et ressources humaines prévues

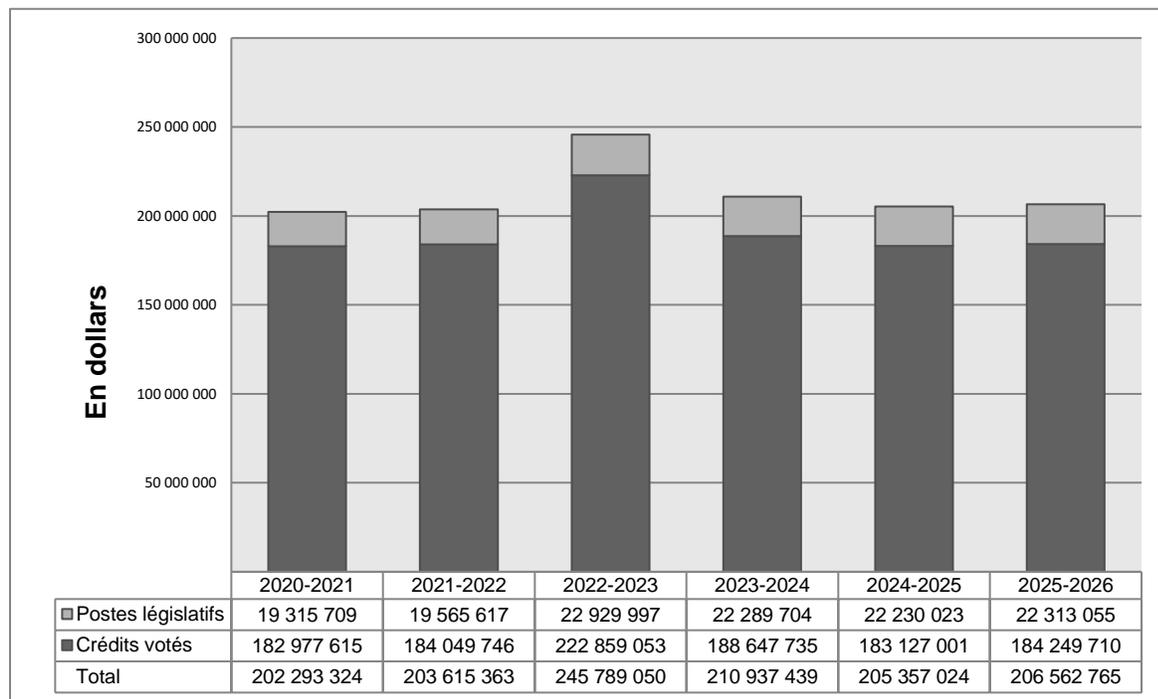
Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2023-2024 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2020-2021 à 2025-2026

Le graphique des tendances dans les dépenses ministérielles

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Le graphique ci-dessus illustre les tendances relatives aux dépenses du BCP sur une période de six ans (de l'exercice 2020-2021 à celui 2025-2026).

Les dépenses indiquées pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022 sont les dépenses réelles telles qu'elles figurent dans les Comptes publics, tandis que les dépenses associées à l'exercice 2022-2023 sont les prévisions pour l'exercice en cours. Pour les exercices 2023-2024 à 2025-2026, les dépenses illustrées sont les dépenses prévues.

Les dépenses de 203,6 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022 ont augmenté de 1,3 million de dollars (1 %), par rapport à l'exercice 2020-2021. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépenses à l'appui de l'Enquête publique commune sur la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse, laquelle est partiellement compensée par la fin

du financement d'une stratégie pangouvernementale de communication avec les Canadiens au sujet de la COVID-19.

Les dépenses prévues en 2022-2023 sont plus élevées que celles de l'exercice 2021-2022, soit 42,2 millions de dollars (21 %), principalement en raison des activités liées à la Commission sur l'état d'urgence, la création d'un secrétariat dédié à la préparation aux situations d'urgence à l'appui du ministre de la Protection civile, et l'augmentation des dépenses prévues pour les paiements rétroactifs des employés.

On prévoit que les dépenses diminueront de 34,9 millions de dollars (14 %) en 2023-2024 par rapport à 2022-2023. Cette baisse prévue est principalement attribuable à la réduction du financement pour l'Enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse et la Commission sur l'état d'urgence.

On s'attend à ce que les dépenses diminuent encore de 5,6 millions de dollars (3 %) en 2024-2025, baisse principalement attribuable à la fin du financement des suites de l'achèvement de l'Enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse et de la Commission sur l'état d'urgence en 2023-2024.

Les dépenses devraient augmenter de 1,2 million de dollars (1 %) en 2025-2026, hausse principalement attribuable à l'augmentation du financement pour la protection civile à l'appui du ministre de la Protection civile.

Sommaire de la planification budgétaire pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les dépenses pour la responsabilité essentielle du BCP et pour ses services internes pour 2023-2024 et les autres exercices pertinents.

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses réelles 2020-2021	Dépenses réelles 2021-2022	Prévisions des dépenses 2022-2023	Dépenses budgétaires 2023-2024 (inscrites au budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
Servir le premier ministre et son Cabinet	88 729 766	96 780 850	133 438 108	107 545 801	107 545 801	102 287 674	102 782 968
Total partiel	88 729 766	96 780 850	133 438 108	107 545 801	107 545 801	102 287 674	102 782 968
Services internes	113 563 558	106 834 513	112 350 941	103 391 638	103 391 638	103 069 350	103 779 797
Total	202 293 324	203 615 363	245 789 049	210 937 439	210 937 439	205 357 024	206 562 765

Sommaire des dépenses budgétaires brutes et nettes prévues pour 2023-2024 (en dollars)

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes prévues pour 2023-2024.

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses brutes prévues 2023-2024	Recettes prévues affectées aux dépenses 2023-2024	Dépenses nettes prévues 2023-2024
Servir le premier ministre et son Cabinet	108 305 297	759 496	107 545 801
Total partiel	108 305 297	759 496	107 545 801
Services internes	111 134 331	7 742 693	103 391 638
Total	219 439 628	8 502 189	210 937 439

Les recettes signalées comprennent celles visées à l'alinéa 29.1(2)a) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour les recettes reçues afin de compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice financier et provenant des sources suivantes :

- Prestation d'une formation à l'analyse du renseignement;
- Prestation de services de soutien interne.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour la responsabilité essentielle du BCP et pour ses services internes pour 2023-2024 et les autres exercices pertinents.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Prévisions d'équivalents temps plein 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025	Équivalents temps plein prévus 2025-2026
Servir le premier ministre et son Cabinet	589	636	662	652	652	656
Total partiel	589	636	662	652	652	656
Services internes	591	626	657	657	655	655
Total	1 180	1 262	1 319	1 309	1 307	1 311

Les explications justifiant le changement concernant les équivalents temps plein par année correspondent aux explications fournies concernant les écarts dont il est fait mention dans la section sur les dépenses ministérielles.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du BCP sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2023-2024](#)^{iv}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations du BCP de 2022-2023 à 2023-2024.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web du BCP](#)^v.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2022-2023	Résultats prévus 2023-2024	Écart (résultats prévus 2023-2024 moins prévisions des résultats 2022-2023)
Total des dépenses	279 530 750	246 151 916	(33 378 834)
Total des revenus	6 923 799	8 526 305	1 602 506
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	272 606 951	237 625 611	(34 981 340)

Pour l'exercice 2022-2023, le coût net des activités avant le financement et les transferts gouvernementaux devrait être plus élevé à raison de 34 981 340 \$ par rapport aux résultats prévus pour 2023-2024. Ce changement est principalement attribuable à la réduction du financement pour l'Enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse et la Commission sur l'état d'urgence.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministres de tutelle : Le très honorable Justin Trudeau, Premier ministre du Canada

L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances

L'honorable Bill Blair, président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre de la Protection civile

L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

L'honorable Mark Holland, Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Administrateur général : Janice Charrette, greffière du Conseil privé et secrétaire du Cabinet

Portefeuille ministériel : Bureau du Conseil privé

Instrument habilitant : [Décret C.P. 1940-1121](#)^{vi}

Année d'incorporation ou de création : 1867

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Des renseignements sur la raison d'être, le mandat et le rôle du BCP se trouvent dans le [site Web du BCP](#)^{vii}.

Des renseignements sur les engagements de mandat du BCP se trouvent dans les « [lettres de mandat des ministres](#) »^{viii}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel se trouvent dans le [site Web du BCP](#)^{ix}.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés du BCP pour 2023-2024 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet	Services internes
	Résultat ministériel 1 : Les priorités du gouvernement sont réalisées	
	Résultat ministériel 2 : Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité	
	Résultat ministériel 3 : Le Cabinet et ses comités axent leurs efforts sur les priorités	
	Résultat ministériel 4 : Les priorités de la fonction publique sont réalisées	
Répertoire des programmes	Programme : Affaires internationales et sécurité nationale	Services internes
	Programme : Affaires intergouvernementales	
	Programme : Politiques sociales et économiques	
	Programme : Résultats, livraison, impact et innovation	
	Programme : Gouvernance législative et parlementaire	
	Programme : Planification et opérations du Cabinet	
	Programme : Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique	
	Programme : Commissions d'enquête	

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du BCP sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^x](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Le tableau de renseignements supplémentaires ci-dessous est accessible sur le site Web du BCP.

- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus^{xi}](#)

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel du BCP ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xii}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks, bureau 1000
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0A3

Numéro de téléphone : 613-957-5153 (9 h – 17 h, HNE)

Numéro de télécopieur : 613-957-5043

Adresse de courriel : info@pco-bcp.gc.ca

Sites Web :

Bureau du Conseil privé – site Web : <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive.html>

Greffier du Conseil privé – site Web : <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/organisation/greffier/role.html>

Greffier du Conseil privé – compte Twitter : <https://twitter.com/ConseilPriveCA>

Envoyez un message sur Twitter à @ConseilPriveCA

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

innovation à fort impact (high impact innovation)

L'innovation à fort impact varie selon le contexte organisationnel. Dans certains cas, il peut s'agir de tenter quelque chose de très nouveau ou sortant des sentiers battus. Dans d'autres cas, il peut s'agir d'apporter progressivement des améliorations dans un domaine où les coûts sont élevés ou de résoudre des problèmes auxquels un grand nombre de Canadiens ou de fonctionnaires doivent faire face.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2023-2024, les priorités pangouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2021: bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i Défis d'Impact Canada, <https://impact.canada.ca/fr>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. Budget principal des dépenses 2022-2023, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- v État des résultats condensé prospectif, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/organisation/transparence/depenses-prevues.html>
- vi Instrument habilitant : <https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/fra/accueil/recherche?q=%20Orders%20in%20Council%201940-1121>
- vii Raison d'être, mandat et rôle, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/organisation/mandat.html>
- viii Lettres de mandate, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- ix Contexte opérationnel, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé.html>
- x. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xi Analyse comparative entre les sexes plus, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/organisation/transparence/depenses-prevues/plan-ministeriel/2023-2024/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html>
- xii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>